



## Pourquoi Israël doit être exclu des Jeux olympiques de Paris

### Description

*Il existe deux précédents : les décisions prises par le Comité international olympique à l'égard de la Russie du fait de la guerre en Ukraine, et son expulsion en 1970 de l'Afrique du Sud apartheid.*

Par Siddharth Varadarajan, le 25 juillet 2024



Lâ??Assemblée nationale franÃ§aise aux couleurs olympiques. Photo : The Wire

Les Jeux olympiques de Paris commencent sous peu et la consternation grandit en France et dans le monde entier face Ã la participation dâ??IsraÃ«l aux Jeux. Le pays arrive aux Jeux olympiques avec trois infractions Ã son actif, qualifiÃ©es comme telles par la Cour internationale de justice : il mÃ«ne une guerre marquÃ©e par des actes pouvant sâ??apparenter Ã un gÃ©nocide, il occupe illÃ©galement une autre nation, la Palestine, et il soumet la population de cette nation occupÃ©e Ã une discrimination systÃ©mique fondÃ©e sur la race, la religion et lâ??origine ethnique. Une seule de ces qualifications suffirait pour disqualifier IsraÃ«l pour les Jeux olympiques. Les trois Ã©lÃ©ments rÃ©unis constituent un motif dâ??expulsion. Regardons les prÃ©cÃ©dents.

### **Pourquoi le CIO a-t-il interdit la Russie ?**

En fÃ©vrier 2023, le CIO a banni la Russie et la BiÃ©lorussie en raison de leur invasion de lâ??Ukraine et de la guerre en cours dans ce pays. Voici ce quâ??il avait dÃ©clarÃ© Ã lâ??Ã©poque :  
Ã« Le CIO a condamnÃ© cette guerre insensÃ©e avec la plus grande fermetÃ©, le jour mÃ«me de lâ??invasion. Constatant que les combats ne semblent pas prÃ«s de prendre fin aprÃ«s un an de carnage, le CIO rÃ©itÃ«re sa condamnation de la guerre en Ukraine, qui constitue une violation flagrante de la TrÃ©ve olympique en vigueur Ã lâ??Ã©poque et de la Charte olympique. Câ??est

pourquoi le CIO a sanctionné les États et gouvernements russe et biélorusse, seuls responsables de cette guerre, d'une manière sans précédent : pas de cérémonies sportives internationales organisées en Russie ou en Biélorussie ; pas de drapeau, d'hymnes ou autres symboles nationaux déployés ; et pas de représentants gouvernementaux ou État accordés pour des événements sportifs internationaux. »

En substance, le CIO a déclaré que la Russie, en envahissant l'Ukraine et en prolongeant la guerre, avait violé la Trêve olympique en vigueur pour les Jeux olympiques d'hiver de Pékin de 2022.

Avantons maintenant jusqu'au 22 novembre 2023, date à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Trêve olympique pour les Jeux olympiques de Paris .

La résolution de l'ONU « demande que la Trêve olympique soit respectée à partir de sept jours avant les Jeux olympiques de juillet 2024 jusqu'à sept jours après les Jeux paralympiques ». Le texte « exhorte les États membres à observer la Trêve olympique » afin « d'assurer la circulation, l'accès et la participation en toute sécurité des athlètes, des officiels et de toute autre personne accordée prenant part aux Jeux ».

La résolution rappelle que « le concept fondamental de trêve olympique, historiquement, a été la cessation des hostilités sept jours avant les Jeux olympiques ». De toute évidence, les athlètes et autres ne peuvent obtenir un passage sûr pour participer aux Jeux olympiques que s'il y a cessation des hostilités, c'est-à-dire un cessez-le-feu.

La Russie continue de violer la Trêve olympique et reste exclue des Jeux. Mais comme les athlètes individuels ne doivent pas pâtir des décisions de leur gouvernement, la commission exécutive du CIO a publié le 19 mars 2024 des directives permettant la participation des athlètes russes en tant que « athlètes individuels neutres » (AIN).

Cela signifie qu'il n'y aura ni drapeau ni hymne russe et qu'il n'y aura pas de participation en équipe. « Les athlètes désignés AIN ne participeront pas au défilé des délégations (équipes) lors de la cérémonie d'ouverture, car ce sont des athlètes individuels », précisent les directives, et « les médailles remportées par les athlètes AIN ne seront pas affichées dans le tableau des médailles du CNO ».

En plus de garantir qu'il n'y aura aucune participation directe ou indirecte de la Russie, les directives prescrivent des « conditions d'admissibilité strictes » pour ces athlètes individuels. Et l'une des conditions est la suivante :

« Les athlètes qui soutiennent activement la guerre ne pourront ni inscrire ni concourir. Tout personnel accompagnant qui soutiendrait activement la guerre ne pourra pas non plus inscrire. »

Mais que veut dire le CIO par « athlètes qui soutiennent activement la guerre » ? Voici ce que dit le « Q and A » du CIO sur la participation russe aux Jeux olympiques :

« Les membres sous contrat des forces armées russes et biélorusses ou des agences de sécurité nationale sont considérés comme soutenant la guerre. » « En ce qui concerne les autres mesures de soutien actif, toutes les circonstances pertinentes, en particulier les déclarations publiques, y compris celles faites sur les réseaux sociaux ; la participation des manifestations ou événements en faveur de la guerre ; et l'affichage de tout symbole soutenant la guerre en Ukraine, par exemple le symbole « Z », doivent être pris en considération. »

### **Ce qui s'applique à la Russie doit s'appliquer à Israël**

Sur la base de ce contexte et de ce précédent, examinons maintenant ce que ces directives du CIO signifient pour Israël et les Jeux olympiques de Paris.

Trois faits sont incontestables.

Premièrement, Israël, comme la Russie, viole de manière flagrante la Trêve olympique en vigueur à l'heure actuelle et la Charte olympique. Chaque jour, l'armée israélienne bombarde la population palestinienne de Gaza, tuant des civils innocents.

Deuxièmement, comme rapporté Reuters, « depuis le début du conflit en octobre 2023, plus de 300 athlètes, arbitres et responsables sportifs ont été tués et toutes les installations sportives de Gaza ont été démolies ». Un petit contingent d'athlètes palestiniens se rendra tout de même à Paris, mais « l'arrêt complet de toute activité dans le pays » a ruiné les chances de la Palestine de concourir comme il se doit. Au moins un athlète palestinien de Gaza, Mohammed Hamada, un haltérophile qui a porté le drapeau palestinien aux Jeux olympiques de Tokyo, a perdu 20 kg et s'est blessé au genou lors des bombardements israéliens et n'a pas réussi à se qualifier pour les Jeux de Paris.

Troisièmement, quels que soient les arguments et justifications avancés par Tel-Aviv, tels que « le sauvetage d'otages israéliens », la « légitime défense », etc., la Cour internationale de justice a statué plus tôt cette année qu'« au moins certains des actes et manquements présumés commis par Israël à Gaza semblent susceptibles de relever des dispositions de la Convention [sur le génocide] ».

Il devrait aller de soi que la décision de la CIJ rend la violation flagrante de la Trêve olympique par Israël d'autant plus choquante.

Il est clair que le CIO doit appliquer la guerre israélienne contre la Palestine les mêmes normes qu'il a imposées à la Russie pour la guerre en Ukraine. Cela signifie qu'il ne saurait y avoir de drapeau, d'hymne ou d'équipe israélienne aux Jeux olympiques de Paris. Point final.

### **Les partisans de la guerre dans l'équipe israélienne**

Les athlètes israéliens individuels, soumis aux mêmes « conditions d'admissibilité strictes », pourront toujours participer, tout comme une quinzaine d'athlètes russes neutres. Cependant, pour ne citer qu'un exemple, cela devrait certainement exclure le judoka israélien Peter Paltchik, qui a clairement indiqué dans ses publications sur les réseaux sociaux qu'il « soutient activement la guerre ».

Le 22 octobre 2023, Paltchik a tweeté une photo de bombes israéliennes avec le message « De moi à vous avec plaisir #HamasisISIS #IsraelAtWar ». Les bombes portent ce qui semble être sa signature, ainsi que le mot « ippon » à un terme du judo dont la signification est expliquée ci-dessous.



L'athlète israélien Peter Palchik et son tweet désormais supprimé. Photo : Radio Habana Cuba

Palchik a supprimé le tweet assez récemment, de toute évidence parce qu'il le rendrait inintelligible aux Jeux olympiques de Paris, mais une recherche Google le fait toujours apparaître. Voici une capture d'écran de la récupération par Google du texte du tweet désormais supprimé :



X

https://twitter.com › peter\_paltchik › status

## פיטר פלצ'יק - Peter Paltchik

From me to you with pleasure #HamasisISIS #IsraelAtWar. Image. 7:19 PM  
Israel. · 3,062 Views.

Le Comité olympique palestinien a cité le tweet pro-guerre de Paltchik dans sa demande auprès du CIO d'exclure Israël des Jeux olympiques de Paris. On ne voit pas bien ailleurs pourquoi cette demande incombe entièrement aux Palestiniens alors que tous les membres du CIO ont adopté un ensemble de directives et de règles qui ont été utilisées pour exclure un autre État belliciste, la Russie, des Jeux olympiques de Paris.

Notons que DW a interrogé la Fédération israélienne de judo sur le tweet de Paltchik. « Peter n'a rien signé lui-même », a-t-elle affirmé, accusant les Palestiniens de mentir. Cependant, dans un courriel adressé à DW, la Fédération a déclaré qu'elle ne pouvait pas dire qui avait signé les bombes ni pourquoi elles comportaient le terme « ippon », qui est le score le plus élevé en judo et signifie une victoire immédiate.

Si le CIO n'agit pas immédiatement pour empêcher Israël et les athlètes israéliens de participer aux Jeux olympiques de Paris, il fera honte au grand mouvement olympique et rendra totalement dénué de sens la noble idée de Trêve olympique. Pire encore, il démontrera au monde que ses nobles principes et exigences ne sont respectés que s'ils sont politiquement avantageux.

Le CIO affirme qu'il ne veut pas mêler la politique et le sport, mais lorsque vous interdisez un pays pour la Russie pour avoir fait la guerre aux Européens (les Ukrainiens) mais refusez d'interdire un État européen de facto pour Israël pour avoir fait la guerre aux Arabes (les Palestiniens), n'est-ce pas ce que la politique peut avoir de pire ?

### Le précédent de l'Afrique du Sud raciste de 1970

Laissant de côté la guerre en cours et la violation de la Trêve olympique par Israël, il existe un autre précédent que le CIO se doit d'invoquer.

En 1970, le CIO a formellement expulsé l'Afrique du Sud raciste. Il l'a fait non pas en raison d'une résolution obligatoire de l'ONU (comme le prétend le site Internet du CIO) en fait, certains pays « blancs » ont continué à entretenir des liens sportifs avec l'État apartheid mais parce que la politique de discrimination raciale systématique de l'Afrique du Sud était contraire à l'esprit olympique.

Plus tard ce mois-ci, la Cour internationale de justice a déclaré que l'occupation de la Palestine par Israël était illégale et que le traitement infligé par Israël aux Palestiniens « constitue une discrimination systématique fondée, entre autres, sur la race, la religion ou l'origine ethnique ». Compte tenu de cette clarté juridique apportée par la Cour internationale de Justice, le CIO devrait non seulement interdire à Israël de participer aux Jeux olympiques de Paris, mais également

lâ??exclure du mouvement olympique. Et il ne devrait pas revenir sur cette dÃ©cision tant que  
lâ??occupation illÃ©gale de la Palestine perdure.

Source : [The Wire](#)

Traduction : BM pour Agence mÃ©dia Palestine

**date crÃ©e**

2024/07/29